

Madame, Monsieur  
Bonjour,

Par la présente je tiens à vous expliquer le litige que j'ai avec MAISON PIERRE

Je suis une femme de 41 ans célibataire séparée et maman de 5 enfants

J'habite à Villeparisis depuis Octobre 2015

Je travaille à la mairie de Paris en tant que aide soignante

C'est à partir de Décembre 2016 que j'ai été embauchée j'avais un projet immobilier et j'ai été voir

MAISON PIERRE à meaux. J'ai été reçu par un commercial qui m'a expliqué le déroulement du projet: recherche de terrain, Demande de crédit et construction.

Il m'a expliqué que je m'ai que le secteur (où je veux construire) à choisir, que c'est lui qui s'occupe du reste

J'avais un apport de 3000€

J'ai fourni tous les documents qu'il m'a demandé (bulletin de paie, avis d'imposition, Relevé de compte acte de Naissance des enfants, attestation de la CAF, quittance de loyer etc ...)

Il m'a proposé des terrains dans le 77 secteur que je voulais.

Il y avait un terrain à Mouroux il était à 90.000 €  
et on a négocié à 87.000 €

L'agent immobilier me fait visiter le terrain le 18/11/17  
Le même jour, je signe un 1<sup>er</sup> contrat de construction  
mais le contrat était vierge et ne comportait aucune  
date, ni aucun chiffre. Je pose la question au com-  
mercial pourquoi il me fait signer un contrat  
vierge, il me répond qu'il remplira après, car il y a  
beaucoup de calcul, beaucoup de chiffre à mettre  
qu'il le fera après. Puisque je ne savais pas  
l'importance de ce contrat je n'ai rien dit.

On fixe un rendez-vous avec l'agent immobilier  
le 20/11/17 pour signer le compromis de vente  
chez moi à Villeparisis. Le commercial de Maison  
Pierre était présent

Le 23/11/17 le commercial me donne rendez-vous  
à l'agence pour encore signer des papiers sans  
aucune explication

Moi aussi j'ai été naïve tous les papiers qu'il  
me donnait pour signer je le faisais sans  
demander j'étais contente que j'allais devenir  
propriétaire Tous les documents que j'ai si-  
gné étaient vierges il n'y avait rien dessus

Lorsque je reçois le contrat de construction  
en lettre recommandée avec accusé de re-  
ception, je remarque que c'est écrit le  
20/11/17 au lieu du 18/11/17. Je contacte le  
commercial pour demander, il me dit que ce  
n'est pas important ~~que~~ qu'il faut que la  
date de la signature du contrat corresponde  
à la date de la signature du compromis  
de vente du terrain

Je lui pose aussi la question de savoir combien je vais payer par mois avec le ~~modèle~~ que j'ai choisi

terrain = 87.000

construction = 138.410

Car Avant il m'avait fait ~~un~~ différent de vis, je ne savais plus combien exactement.

Il appelle la banque et me rappelle par la suite je devais payer presque 1200 € par mois

Tout de suite au téléphone je lui ai dit que je renonçais au projet que toute seule avec 5 enfants je ne m'en sortirai pas.

Je tiens à vous dire que je ne perçois aucune pension alimentaire ~~de~~ mon ex conjoint.

Le même jour dans l'après midi c'est le responsable du commercial qui me contacte pour me donner Rendez-vous. Le jour du Rendez-vous (le 27/11/17) le responsable me propose de changer le modèle de la maison qui sera plus petit (3 chambres) au lieu de 4

On change le modèle de la maison suivi encore une fois de la signature d'un 2<sup>e</sup> contrat de construction et des tonnes de papier

Toujours les documents sont vierges, il n'y a que ma signature et quelques phrases qu'on me demande de recopier <sup>c'est</sup> tout

Le 14 Décembre je reçois une première offre de prêt de crédit foncier (Prêt Principal)

1019 € par mois pendant 23 ans

Le 16 Décembre j'ai rendez-vous à l'agence (c'est le commercial et le responsable) qui m'expliqueront que je vais payer 1019 € par mois pendant 23 ans y compris l'assurance

et les frais de notaire

Ils me remettront le 2<sup>e</sup> contrat de construction <sup>(en main propre)</sup> et me  
prend le 1<sup>er</sup>. Sur le 2<sup>e</sup> contrat de construction  
c'est le 20/11/17 qui apparait encore une fois

Ils me remettront l'avenant aussi le même jour  
Le 17 Décembre je reçois une 2<sup>e</sup> offre de prêt

(Pour les Frais de notaire) avec une mensualité de  
73, quelques centimes par mois pendant 8 ans  
Donc au final j'ai 1092 et poussièrè par mois

Je leur ai dit que la mensualité était beaucoup  
trop élevée pour moi toute seule

J'ai une cousine qui m'accompagnait m'a dit  
d'aller voir une autre banque que les mensua-  
lités peuvent baisser

Mais comme c'était la fin d'année je n'ai pas pu  
avoir rendez-vous à la banque avant début Janvier  
j'ai été chez Credit Agricole qui m'a dit que le prêt  
me fasse pas chez euse

Et c'est après que j'ai envoyé une lettre recommandé  
au siège de maison Pierre pour demander à sus-  
pendre le projet qui est trop lourd pour moi

Maintenant je n'ai pas encore reçu de courrier  
de leur part, mais le commercial me demande  
de venir au bureau pour signer un document  
pour régler les frais de pénalités qui s'élèverat  
à 10% du montant de la maison, chose que je  
n'ai pas encore fait